


Quels enfants laisserons-nous
à notre unique terre ?

Eduquer au Développement
Durable : une question de
Citoyenneté Mondiale



« L'éducation doit contribuer, non seulement à une prise de conscience de notre Terre patrie, mais aussi permettre que cette conscience se traduise en une volonté de réaliser la citoyenneté terrienne »,

Edgar Morin, Enseigner à Vivre, Actes Sud 2014

Quel projet commun pour les CRH ? Quelle vision en avons-nous dans la durée ?

Comment unifier nos pratiques tant dans la gestion même de nos centres que dans nos animations, tout en gardant notre autonomie d'action ?

Dans quelle caisse de résonance faire vibrer nos pratiques pour amplifier leurs portées ?

Comment y associer les enfants et les jeunes pour les rendre partenaires, acteurs dans nos Centres ?

Comment n'oublier aucun élément de l'éducation des CRACS ?

Des classes vertes ou multicolores... ?



Eduquer au développement durable ?

A travers nos animations, nos structures, notre gestion quotidienne, notre accueil... pour les enfants et tout au long de la vie, donner à chacun les moyens d'être un « citoyen du monde », émancipé, capable de vivre ensemble à 7-8 milliards tout en respectant notre unique Demeure. Pour cela, il faut que chacun :

- prenne conscience des conséquences de ses choix et de ses actions,
- comprenne les enjeux de son contexte de vie, du niveau local au niveau mondial (il n'y a pas d'éducation à la complexité qui ne s'enracine dans un territoire concret, d'où l'enjeu de partenariat avec les collectivités territoriales),
- réfléchisse à ses engagements personnels et collectifs,
- joue un rôle actif, en tentant de résoudre les problèmes qui se posent dans sa société et dans le monde, pour, à terme, contribuer à la création d'un monde plus juste, pacifique, tolérant, intégrateur, sûr et durable.
- aie les capacités nécessaires pour transformer de façon positive la société par des processus d'apprentissage qui conduisent aussi à la connaissance des autres cultures et installent des modèles de comportement de disponibilité, d'ouverture et de dialogue.

Cette éducation n'est pas un exercice de culpabilisation des jeunes ou de désespérance en leur décrivant tout ce que la génération de leurs parents n'aura pas fait; c'est au contraire un exercice libérateur, fondé sur la joie d'agir, de prendre l'initiative, à son échelle qui est fonction de l'âge...

Un peu d'histoire


- En **1970**, le Conseil de l'Europe propose aux Européens de consacrer une année de réflexion sur le thème : « **Quelle terre laisserons-nous à nos enfants ?** »
- (Pour rappel, En **1977**, lancement des **CRACS** en CF)
- **juin 1992**, Sommet de la Terre à **Rio** en suivi du rapport Brundtland « **Our common future** » (1987).

Première conférence mondiale qui proclame la « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ». Avec des principes mis en avant : précaution, solidarité intra et intergénérationnelle, gestion non-violente des conflits, responsabilité commune mais différenciée, participation, attention particulière aux femmes, peuples autochtones, enfants et jeunes...

De là naissent l'Agenda 21 et les COP


En 2005, à Vilnius, les Nations Unies déclarent :

« L'éducation est non seulement un droit de l'homme, mais également une condition *sine qua non* du développement durable et un outil indispensable à une bonne gouvernance, à des décisions éclairées et à la promotion de la démocratie. En conséquence, l'éducation en vue du développement durable peut contribuer à la réalisation de notre dessein. **Elle développe et renforce la capacité des individus, des groupes de personnes, des collectivités, des organisations et des pays à former des jugements et à faire des choix qui vont dans le sens du développement durable. Elle peut favoriser un changement des mentalités et ce faisant, permettre la création d'un monde plus sûr, plus salubre et plus prospère, où la qualité de la vie est meilleure.** L'éducation en vue du développement durable peut conduire à une réflexion critique ainsi qu'à une prise de conscience plus grande et une autonomie accrue permettant l'exploration de nouveaux horizons et concepts et l'élaboration de nouveaux outils et méthodes. »



Article 15 : Parmi les principaux thèmes du développement durable, citons :

la lutte contre la pauvreté, la citoyenneté, la paix, l'éthique, la responsabilité aux échelons local et mondial, la démocratie et la gouvernance, la justice, la sécurité, les droits de l'homme, la santé, l'égalité hommes-femmes, la diversité culturelle, l'aménagement rural et urbain, l'économie, les modes de production et de consommation, la responsabilité des entreprises, la protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la diversité biologique et du paysage.



2011 : En Fédération Wallonie-Bruxelles,
un nouvel accord de coopération (le 1^{er} en
2002), relatif à l'éducation **à l'environnement, à
la nature et au développement durable**, signé
par les trois gouvernements Wallon, Bruxellois
et de la Fédération W/B. Il reprend 6 principes :

- 1. dynamiser l'information des actions et campagnes entreprises par les trois administrations concernées, en les insérant dans leurs programmes d'actions respectifs;
- 2. renforcer la création d'outils pédagogiques de qualité dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement, à la nature et au développement durable;
- 3. **développer une meilleure intégration de l'éducation relative à l'environnement, à la nature et au développement durable dans le cursus scolaire afin d'offrir aux élèves et étudiants une éducation citoyenne responsable;**
- 4. offrir une assistance structurée aux établissements scolaires et institutions d'enseignement supérieur qui inscrivent le développement durable dans leur projet d'établissement;
- 5. assurer l'échange réciproque des connaissances et des expériences entre les acteurs de l'éducation relative à l'environnement, à la nature et au développement durable dans un but d'amélioration des pratiques pédagogiques;
- 6. assurer une collaboration logistique dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement, à la nature et au développement durable.

Aïchi-Nagoya, novembre 2014 :

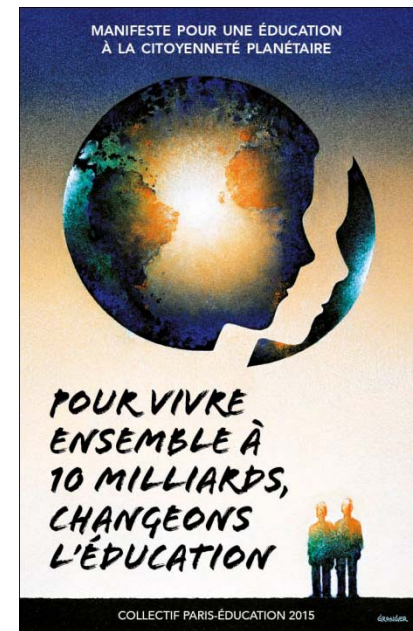
Conférence de l'Unesco sur le suivi de la décennie 2005-2014 de l'EDD, les participants, dont des membres de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

- rappellent l'urgence de renforcer davantage et de faire changer d'échelle cette éducation globale.
- **invitent les gouvernements à redoubler d'efforts pour examiner les objectifs et les valeurs qui sous-tendent l'éducation et à renforcer l'intégration de l'EDD dans les politiques éducationnelles et formatives, en partenariat avec tous ceux qui travaillent dans les divers domaines du développement durable.**
- Demandent aux gouvernements d'assurer l'éducation, la formation et le développement professionnel des enseignants et autres éducateurs pour intégrer avec succès l'EDD dans l'enseignement et l'apprentissage.

Paris décembre 2015 :

Sommet sur le climat COP21. 1^{er}
thématique day sur l'EDD.

Manifeste pour une Education
à la Citoyenneté Planétaire



En FWB

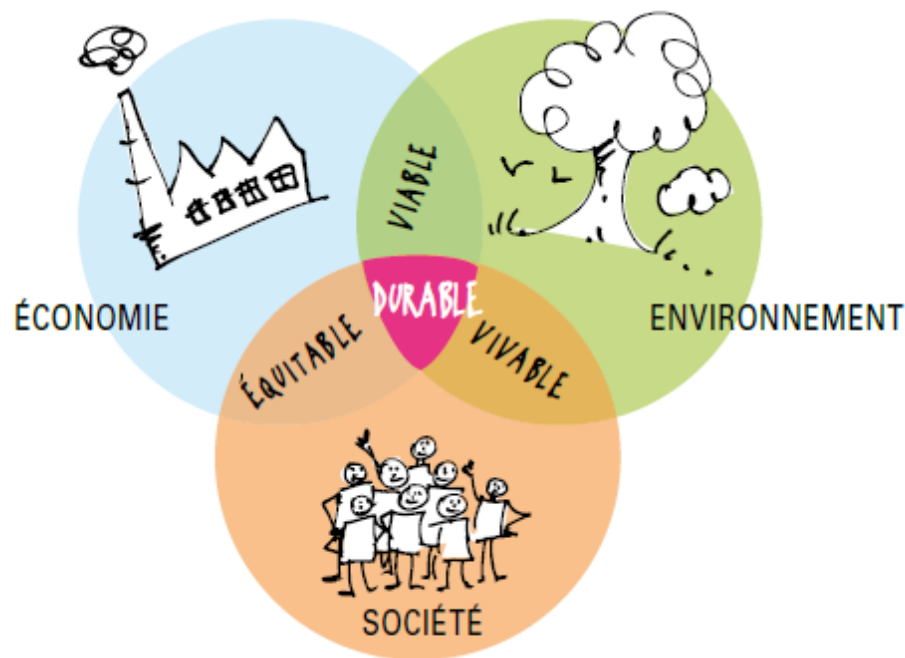
- En 2012: Assises de l'Ere-EDD à l'initiative de la FWB et portées par le Réseau IDée (120 associations œuvrant dans l'Ere et/ou l'EDD).
- 20 novembre 2015 : Journée d'échange de bonnes pratiques en EFDD soutenue par la FWB à l'initiative du collectif EFDD. Plus de 100 enseignants et directions se rencontrent à Liège pour partager leurs pratiques, renforcer ou lancer une EFDD au sein de leurs écoles.
- Décret du 3 février 2016 portant sur diverses dispositions en matière d'enseignement (dit fourre-tout)
Article 70
§ 2. A la date fixée par le Gouvernement et au plus tard pour le 1er septembre 2018, chaque établissement élabore un plan de pilotage pour une période de 6 ans, selon les modalités arrêtées par le Gouvernement, et comprenant notamment les points suivants (*parmi 13 engagements à prendre par les écoles*) :
La stratégie relative notamment à la promotion de la citoyenneté, de la santé, de l'éducation aux médias, de l'environnement et du développement durable.

De quoi parlons-nous?

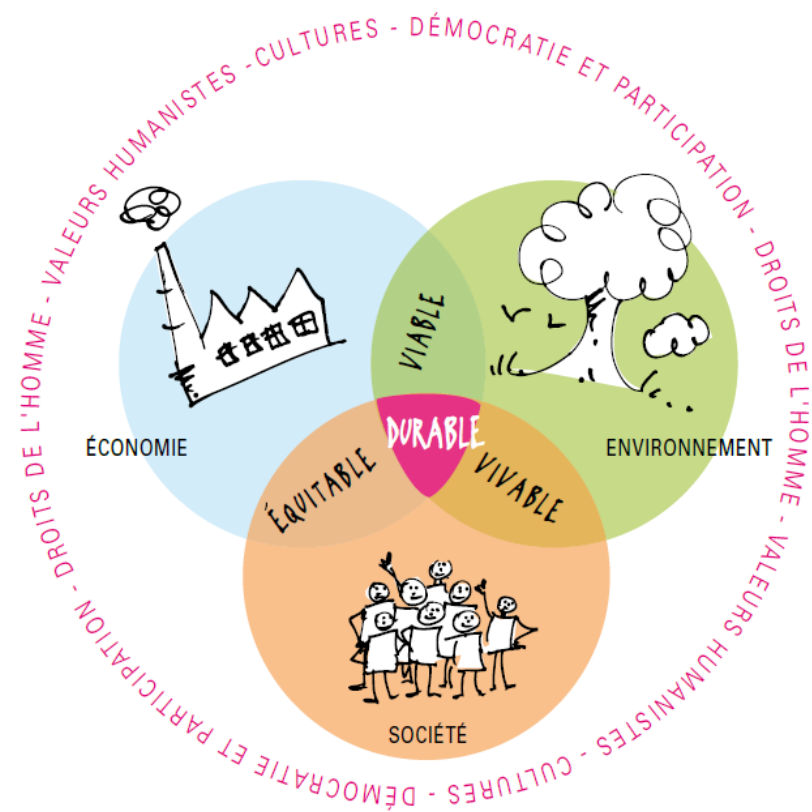
A- un questionnement politique

B- une approche pédagogique

A- questionnement politique



Le schéma traditionnel du développement Durable repose sur le croisement de 3 dimensions de la vie humaine (piliers) : l'économie, la société, l'environnement. Pour être durable, le développement futur doit être toujours plus viable, équitable, vivable. Aucune décision ne peut oublier un pilier qui doit être pris en compte de la même manière.



Le schéma traditionnel a oublié d'intégrer plusieurs éléments lancés dans l'Agenda21 comme l'insistance sur la démocratie, la participation de tous (donc l'éducation et l'information), le respect des DH et des cultures. **Le but ultime du DD est de promouvoir l'humanité présente et future.**

UN MONDE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE

- produit les biens nécessaires afin de répondre aux besoins de ses habitants ;
- crée de l'emploi ;
- rémunère correctement ses travailleurs, afin que leur salaire leur permette de répondre à leurs besoins ;
- propose des conditions de travail décentes, afin qu'elles ne mettent pas en péril la santé des travailleurs ;
- produit suffisamment de biens pour répondre aux besoins de l'ensemble de l'humanité ;
- ne crée pas des besoins superflus dans le seul but d'augmenter la consommation ;
- est économe en ressources naturelles et en matières premières ;
- ne pollue pas l'environnement ;
- crée des produits économes en ressources et en matières premières et qui ne génèrent pas de pollution tout au long de leur cycle de vie ;
- met à disposition de chaque être humain les infrastructures nécessaires afin de réduire son empreinte écologique (transports en commun, énergies renouvelables, etc.) à un prix abordable ;
- est sans corruption et sans spéculation ;
- etc.

UN MONDE SOCIALEMENT ÉQUITABLE

- répond aux besoins de base de chaque être humain (nourriture, habitat, vêtements, contacts sociaux, épanouissement personnel).
- réduit les inégalités sociales entre les humains.
- permet à chacun d'avoir accès au savoir.
- permet à chacun d'avoir accès aux soins de santé.
- donne à chacun les mêmes opportunités, sans distinction en fonction de son appartenance ethnique, de son sexe, de ses croyances, de son âge, de son état physique...
- garantit les Droits de l'Homme.
- permet à chacun de s'épanouir.
- assure à chacun un accès suffisant aux ressources de base (eau potable, énergie, alimentation, habitat).
- etc.

UN MONDE ENVIRONNEMENTALEMENT VIVABLE

- consomme peu de ressources (matières premières, eau, énergie) ;
- privilégie les ressources renouvelables et issues d'une exploitation durable ;
- recycle les ressources non renouvelables ;
- maintient ou améliore la qualité de l'eau, de l'air et du sol ;
- protège les terres arables ;
- réduit la déforestation ;
- prévient l'érosion et la désertification ;
- respecte et protège la biodiversité et les écosystèmes, partout sur la planète ;
- réduit les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le réchauffement climatique ;
- évite l'utilisation de produits dangereux pour l'environnement et la santé humaine ;
- réduit la production de déchets ;
- etc.

9-10 milliards en 2050 : quels défis politiques pour l'éducation ?

Eduquer au DD et à la CM invite à 7 chantiers :

- Interroger et déjouer les pièges des 3 C : Croissance (infinie dans un monde fini), consommation (le prêt à, obsolescence), compétition (concurrence versus solidarité entre tous);
- Donner aux jeunes les outils de compréhension du monde;
- Eduquer à la diversité (biodiversité, diversité humaine et culturelle);
- Eduquer aux valeurs (solidarité, tolérance/respect du vivre ensemble, autonomie, responsabilité, justice);
- Donner un outil de dépassement des peurs;
- Apprendre à être acteur et à participer;
- Développer des capacités citoyennes (précaution, solidarité intra et intergénérationnelle, responsabilité commune,...).

B- Une approche pédagogique

Une éducation et une formation
globale et transversale

- à la citoyenneté ;
- à l'environnement, la nature ;
- à la santé;
- à la solidarité mondiale.

In fine... à la paix et à l'harmonie avec la Terre

Des compétences à acquérir

- former des jeunes conscients des défis à relever, capables d'imaginer des solutions et suffisamment armés pour pouvoir les mettre en œuvre.
- se familiariser avec l'approche systémique, indispensable aujourd'hui à la compréhension du monde et de son fonctionnement.
- transposer les principes du DD dans la vie quotidienne en percevant la portée universelle des actes posés chaque jour.
- comprendre, connaître et savoir utiliser des outils de gestion environnementale et/ou durable, comme l'analyse du cycle de vie des produits et services, l'audit environnemental/énergie...



Concrètement :

quelques chantiers

- 1- Réfléchir de façon systémique.** (citoyenneté, santé, environnement, solidarité mondiale, paix...)
- 2- Mener une approche progressive et partout** (animation, à table, dans la chambre,...)
- 3- Mettre nos centres en cohérence, en DD, management** (ex: Coren)

4- Travailler la pédagogie par projets (avec évaluation et fête).

5- Garantir la participation des enfants et des jeunes (y compris dans la vie du centre).

6- Apprendre l'art de (se) poser les bonnes questions

L'objectif de la démarche pédagogique n'est pas de trouver toutes les bonnes réponses, mais d'apprendre à se poser les bonnes questions pour aller plus loin.

Quand je pose tel acte, quand je consomme ceci, quelles sont les conséquences ? (humaines, environnementales, sociales, économiques...)

EST-CE QUE POSER CET ACTE...

ENVIRONNEMENT	SOCIAL	ÉCONOMIE
gaspille des ressources naturelles ?	participe au confort et à mon épanouissement personnel ?	économise les ressources ?
génère des déchets ?	altère la vie sociale ?	crée ou détruit de l'emploi ?
pollue ou risque de le polluer ?	empêche le développement d'autres populations (santé, connaissances, développement...) ?	génère du revenu correctement réparti ?
constitue une menace pour les autres espèces ?	est contraire au respect des droits de l'Homme ?	assure le développement des travailleurs et des producteurs ?
renforce le changement climatique ?	contribue à l'exploitation des gens du Sud ?	a un bon rapport qualité/prix ?
est mauvais pour la santé ?	est contraire au respect de la culture et de la vie quotidienne d'autres populations ?	permet une économie d'argent à l'achat et/ou sur le long terme ?

« A côté des enjeux strictement environnementaux, à côté des engagements absolument nécessaires des Etats pour permettre de limiter le dérèglement climatique, **l'enjeu majeur n'est-il pas de mobiliser la capacité des humains à faire prévaloir la solidarité contre tous les égoïsmes et tous les replis individualistes. Et comment ne pas voir que c'est par l'éducation que nous y parviendrons : éducation à l'environnement et au développement durable, éducation à la citoyenneté mondiale, éducation aux valeurs fondatrices de toute civilisation que sont le respect du monde et des autres, la capacité de faire prévaloir le bien commun.** Or, le bien commun n'émerge pas spontanément : il faut, pour y accéder, accepter de se dégager de son narcissisme et de son égoïsme, il faut apprendre à voir les autres comme des semblables embarqués dans une même aventure, il faut comprendre que nous sommes profondément liés et que notre destin est, irrémédiablement, un destin collectif. Au moment où s'exacerbent certains conflits, une éducation à la paix – plus que jamais nécessaire – s'impose ; elle est un corollaire essentiel au sursaut écologique fondamental. Rien ne serait plus dramatique que de rater cette occasion ». (Philippe Meirieu)

Vers une alimentation Durable

Rappel : le DD vise à s'assurer que les besoins des humains de demain soient garantis par les hommes d'aujourd'hui.

Dans ce cadre, une alimentation durable pour nos centres devraient rencontrer les objectifs suivants :

Respecter la Planète, éviter de porter atteinte à la biodiversité, se tourner vers une agriculture écologique et bio.

Respecter le travail des hommes, encourager l'agriculture paysanne. Elle se tourne donc plus volontiers vers les circuits courts, la production régionale et le commerce équitable

Garantir l'amélioration de la santé publique. Elle est donc attentive à une alimentation plus équilibrée (fondée par exemple sur l'augmentation de la place des végétaux, non traités et de saison) que ce qu'on développe dans notre société.

Pour travailler cette question avec les responsables de nos Centres, les cuisiniers, des animateurs, il serait utile de (sur 2 journées) :

- 1- Montrer tous les enjeux que recouvre l'alimentation durable en collectivité (asbl EFDD)
- 2- Travailler avec BioWallonie asbl (soutenue par Di Antonio) dont le but est d'intégrer pleinement l'agriculture biologique wallonne dans notre société en la rendant incontournable et accessible à tous (elle organise des formations de responsables de cuisine collective).
- 3- Offrir à nos responsables de cuisine de rencontrer un chef compétent dans la cuisine collective (ex: Philippe Renard)
- 4- Etre au clair sur la sécurité alimentaire (AFSCA).
- 5- Construire ensemble une charte des cuisines en CRH

Vers une Charte des CHR

Nous, responsables et gestionnaires de centres de rencontres et d'hébergement, animateurs, pédagogues, éducateurs, cuisiniers, des... avons pour but de....

- Offrir à toutes les personnes (jeunes et adultes), qui fréquentent nos centres de
- Garantir dans nos centres...
- Inscrire cette dynamique au sein de... (programme Unesco ?)



Un objectif situé

2 au 4 juin 2017

**Journées Mondiales pour un tourisme
responsable et durable**

**Une occasion de nous présenter
ensemble dans une dynamique
commune**

Quels enfants laisserons-nous à notre Terre ?

